

Déclaration de sinistre en cas d'incapacité de travail

Nous vous remercions de faire parvenir ce document le plus rapidement possible (dans les délais fixés dans les conditions générales). Ce document complété et signé peut être envoyé par mail à customercare@nn.be (NN Insurance Belgium NV - Customer Care, à l'attention du médecin conseil).

Documents à joindre à cette déclaration.

- Une copie recto verso lisible de votre carte d'identité
- Une copie lisible de votre carte bancaire (votre carte personnelle et/ou celle de votre société)
- Le /Les certificat(s) médicaux mentionnant le degré ainsi que le début et fin de votre incapacité de travail
- Le formulaire 'attestation médicale', complété et signé par votre médecin traitant
- Tous les rapports médicaux relatifs à votre affection ou aux lésions que vous avez subies

1. Données personnelles

Numéro groupe / police :	<input type="text"/>		
Nom et prénom :	<input type="text"/>		
Date de naissance :	<input type="text"/>	Sexe :	<input type="radio"/> M <input type="radio"/> F
Adresse officielle :	<input type="text"/>		
Tél/GSM (*) :	<input type="text"/>		
E-mail (*) :	<input type="text"/>		
IBAN :	<input type="text"/>	BIC :	<input type="text"/>
Profession :	<input type="text"/>		
Status social :	<input type="radio"/> Indépendant <input type="radio"/> Employé <input type="radio"/> Ouvrier / <input type="radio"/> Travail manuel <input type="radio"/> Administratif <input type="radio"/> Les deux		

(*) L'adresse e-mail et numéro de téléphone sont utiles pour toute communication dans le cadre de votre dossier ou de votre (vos) contrat(s) d'assurance.

2. Données de la société (à compléter si vous êtes sous société)

Nom de la société :	<input type="text"/>		
TVA de la société :	<input type="text"/>		
IBAN :	<input type="text"/>	BIC :	<input type="text"/>

3. Informations relatives à votre incapacité de travail

Nature de l'incapacité de travail : maladie accident grossesse

S'il s'agit d'un accident, veuillez compléter ce qui suit :

Nature de l'accident : de la vie privée de travail de sport de circulation

Date de l'accident :

Description du lieu, des circonstances et des causes de l'accident :

4. Date & signature

Nom de l'assuré(e) :

Date

Signature

IMPORTANT

L'assuré certifie l'exactitude des déclarations ci-dessus, même si elles n'ont pas été rédigées de sa main. Il s'engage à communiquer à NN Belgium Insurance SA tout renseignement complémentaire dès qu'il en a pris connaissance.

En application de l'article 59-90 de la loi du 04.04.2014 sur l'assurance terrestre, toute omission ou fausse déclaration, sous réserve d'éventuelles poursuites judiciaires légitimes, peut avoir pour conséquence la déchéance du droit à l'indemnisation ou l'obligation de rembourser les indemnités déjà perçues. Par cette déclaration, l'assuré donne formellement l'autorisation au médecin qui l'a examiné ou qui l'examinera dans le futur, de fournir toutes les informations concernant son état de santé au médecin conseil de NN Belgium Insurance SA.

Consentement au traitement des données à caractère personnel concernant votre santé

(Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016, en vigueur à partir du 25 mai 2018)

En cochant cette case, vous donnez votre consentement explicite au traitement par NN Insurance Belgium SA (Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles), le responsable du traitement, de vos données à caractère personnel concernant votre santé que vous nous communiquez maintenant ou plus tard.

Vous pouvez joindre notre Data Protection Officer (DPO), notamment pour obtenir des informations complémentaires concernant le traitement de vos données à caractère personnel, comme suit : Data Protection Officer (DPO), Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles ou dpo@NN.be.

Les finalités du traitement des données à caractère personnel concernant votre santé sont les suivantes : nous avons besoin de ces données à caractère personnel dans le cadre de la souscription de votre contrat d'assurance et, notamment, pour pouvoir déterminer et accepter le risque à couvrir. En cours de contrat, le traitement de ces données à caractère personnel est nécessaire à sa gestion et à son exécution ainsi qu'à la gestion des sinistres et au règlement de la prestation du contrat, y compris le cas échéant au profit d'un tiers. Enfin, ces données sont également nécessaires dans la cadre de la prévention d'irrégularités, notamment la prévention de et la lutte contre la fraude. Elles peuvent par ailleurs être traitées à des fins de profilage.

Vos données à caractère personnel concernant votre santé seront traitées avec discrétion et uniquement par les personnes habilitées, notamment le département médical et le service juridique. Aux fins précitées, vos données à caractère personnel concernant votre santé peuvent être transmises au médecin conseil, à un médecin expert, au réassureur, au Bureau de Suivi de la Tarification ou à notre outsourcing partner en cas d'invalidité. Une liste actualisée des destinataires de vos données à caractère personnel est disponible sur demande auprès de notre DPO.

Vous permettez expressément que vos données de santé soient réceptionnées le cas échéant par votre intermédiaire qui les transmettra ensuite à NN Insurance Belgium SA.

Nous conservons vos données de santé tant que votre contrat est en cours et, que le législateur nous l'impose. Nous devons ainsi tenir compte des délais imposés par des dispositions légales ou réglementaires en matière de conservation des données à caractère personnel et/ou des documents (pré-) contractuels, ainsi que des délais de prescription applicables en la matière compte tenu notamment des causes légales de suspension et d'interruption de cette prescription.

Vous avez les droits suivants à l'égard de vos données de santé :

- le droit d'accès,
- le droit de rectification,
- le droit à la limitation du traitement qui s'exerce sans préjudice du droit pour NN Insurance Belgium SA de conserver vos données à caractère personnel de la personne concernée ou encore, du traitement de ces données pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice,
- le droit à la portabilité pour autant que le traitement soit basé sur l'exécution du contrat ou de mesures (pré-) contractuelles,
- le droit de demander l'effacement pour autant que le traitement soit basé, soit sur l'exécution du contrat ou de mesures (pré-) contractuelles, compte tenu cependant des obligations en matière de délais de conservation auxquels NN Insurance Belgium SA est soumis, soit sur l'intérêt légitime de NN Insurance Belgium SA s'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement.

Le droit à l'effacement présuppose un retrait de votre consentement au traitement des données à caractère personnel concernant votre santé. Bien que ce consentement puisse être retiré à tout moment, son retrait aura pour conséquence que le traitement de données à caractère personnel concernant votre santé dans le cadre des finalités susmentionnées ne puisse plus être poursuivi, ce qui pourrait avoir des conséquences sur le contrat souscrit.

Vous disposez du droit de vous opposer au traitement des données à caractère personnel concernant votre santé à des fins de profilage pour autant qu'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement. Cependant, si vos données personnelles sont traitées à des fins de profilage dans la mesure où il est lié à une prospection (marketing direct de nos produits et leur promotion sauf par e-mail), vous pouvez vous opposer à leur traitement à tout moment et sans justification.

Vous pouvez exercer les droits susmentionnés de manière gratuite en principe, en envoyant une demande datée et signée ainsi qu'une copie recto/verso de votre carte d'identité à notre DPO.

Le cas échéant, il vous est possible d'introduire une éventuelle réclamation auprès de l'Autorité de protection des données.

Ces informations sont basées sur le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, en vigueur à partir du 25 mai 2018.

Version 1.0 – MED

NN Insurance Belgium SA, prêteur en crédit hypothécaire agréé par la FSMA et entreprise d'assurances agréée par la BNB sous le numéro 2550 pour les Branches 1a, 2, 21, 22, 23, 25, 26.

Siège social : Avenue Fonsny 38, B-1060 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0890.270.057 - BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE28 3100 7627 4220.

Déclaration de sinistre par l'assuré | 05.2019